

Projet de lettre particulière
au Général Ignatieff.

/à Constantinople/ avant son départ.

le 10. Juillet 1866.

Notre expédition du ^{28 juin} 10. juillet
a été reçue et placée sous les
yeux de Sa Majesté l'Empereur.
La dissolution de la Confé-
rence de Paris, accomplie sur
notre insistance aurait dû
donner plus de courage à
la Porte en lui prouvant
que nous sommes logiques
et fermes dans notre mar-
che.

Vous verrez les directions
éventuelles que, d'ordre de
notre Auguste Maître,
j'adresse au R^{ou} de Rudberg,
en réponse à la dépêche
de Mr Drouyn de L'Huys,
qui maintient pour les
grandes Puissances le
droit et le devoir de se
réunir en Conférence sur
la question des Principautés.

Mais la position à
Constople n'est pas la même
qu'à Paris. Là il s'agit d'une
conférence formellement
constituée pour des cas
spéciaux et qui exige le
consentement préalable
des cabinets.

À Constople, les délibéra-
tions collectives sur ces
matières n'ont pas la
même solennité; elles sont,
pour ainsi dire, en per-
manence. Vous n'aurez
donc pas à vous y refuser
si l'occasion s'en présente.
Ce serait nous faire soup-
çonner d'intentions que
nous n'avons pas.

Les appréhensions ma-
nifestées par vos collègues
sur les deductions que
nous pourrions tirer de

ce qui s'est fait de contraire
au Traité de Paris, pour
déclarer ce Traité aboli sem-
blent partagées par la Porte,
à en juger par la déclara-
tion de Safvet.

Elles sont prématurées.
Nous prenons acte de ces
infractions. Nous laissons
tomber lambeau par
lambeau un Traité auquel
nous n'avons pas de rai-
sons pour être attachés.

Mais ce n'est pas par
des paroles que nous le
détruirons et le moment
des faits n'est pas venu.

La Porte a accompli
un pas de plus dans la
voie de la faiblesse. Elle
est sous l'influence des
événemens qui ont suivi le
désastre de l'armée Autrichienne.

Nous comprenons la défaillance qui l'a saisie en voyant l'ascendant donné à la France par la cession de la Venétie et la médiation que l'Autriche lui a décernée.

Vos dépêches portent l'impression de cette impression, mais nous pensons que les nuances qu'a subies la situation l'auront modifiée.

Vous verrez par le récit que le Baron Budberg nous transmet de sa conversation avec l'Empereur des Français, que l'omnipotence de la France n'est pas encore un fait accompli et qu'il y a au contraire dans ce qui vient de se passer ample matière à des réflexions qui n'échappent pas à la sagacité de l'Empereur Napoléon.

L'aveu de ses embarras
vous fournira des argumens
pour éclairer et ranimer
les ministres Turcs.

Depuis lors, ces germes se
sont développés. Mr Bénédict
a fait à notre Ministre à Berlin
des ouvertures en vue d'une
entente entre la France et la
Prusse. Sa Majesté l'Empereur
a autorisé Mr d'Oubril à les
accueillir et à y répondre
par la réciprocité. Nous ne
pouvions pas nous placer
sur ce terrain avant de
connaître les vues du Cab^{net}
des Tuileries. Le départ du
Ministre de France pour
le quartier général Prussien
a interrompu cet échange
d'idées; Mais l'Empereur
Napoléon vient de faire une
démarche directe auprès

de notre Auguste Maître.

Vous trouverez ci-jointes copies
de la lettre de ce Souverain
et de la réponse de Sa Ma-
jesté L'Empereur.

Ces deux pièces sont strictement
réservées à votre information
personnelle exclusive. Elles
vous donneront une connais-
sance exacte de la situation.

Elle est encore trop incer-
taine pour qu'on puisse
en déduire des conclusions.

Mais il peut en résulter
pour nous deux avantages:

Si L'Empereur des Français
apprécie la nécessité d'une
entente avec nous, il ne recher-
chera que la paix et l'équi-
libre de l'Europe qui sont
le but de notre Politique, il
s'abstiendra de mettre en
avant des combinaisons qui

nous seraient contraires,
et il apportera plus de ménagements dans les questions Orientales où il avait pris à notre égard une position agressive).

Vous ferez profit de ces indications, mon cher G^{al}.

Vous y puiserez entre autres la conviction que nous devons être très prudents dans nos rapports avec les Chrétiens d'Orient. Il ne faut pas qu'ils doutent jamais de nos sympathies, ni que nous repoussions leur confiance. Mais il faut éviter avec soin de donner aucun encouragement à des aspirations que nous jugeons intempestives, et surtout d'assumer la responsabilité d'excitations qui n'entrent

nullement dans les inten-
tions de notre Auguste
Maître).

Vous êtes trop pénétré de
ces vérités pour que j'aie
besoin de vous les rappeler.

Recevez & c. c.

368